

Aux parents des futurs élèves de 7P-8P

Chavannes-de-Bogis, le 3 juin 2021

Madame, Monsieur,
Chers parents,

Par le présent, nous faisons suite à notre courrier du 25 mars 2021, afin de vous donner de plus amples informations concernant les inscriptions au restaurant scolaire ainsi qu'aux structures offrant un accueil de fin de journée.

PAUSE DE MIDI

Le collège Necker dispose d'un restaurant scolaire, ouvert 4 midis par semaine. Dès le mois d'août 2021 entre en vigueur un nouveau règlement. Nous vous prions d'en prendre connaissance : <https://ajet.ch/pause-de-midi-pour-les-7p-a-11s/>.

Dès cette rentrée scolaire à venir, **la gestion des repas se fera par le biais d'une application dédiée** permettant notamment un contrôle des présences et le paiement sans argent liquide. **Pour que votre enfant puisse profiter du restaurant scolaire et pour que vous puissiez payer ses repas, il est impératif que vous procédiez à son inscription d'ici au 15 août 2021.** Pour cela, rien de plus simple, connectez-vous, avec votre smartphone, une tablette ou un ordinateur, sur <https://terre-sainte.monportail.ch>, regardez les courtes vidéos explicatives et laissez-vous guider. Vous pouvez commencer par demander un accès à MonPortail dès à présent ; **l'inscription pourra être faite dès que l'en classement de votre enfant vous aura été communiqué par l'établissement scolaire.**

ATTENTION : Le système des cartes menus sera supprimé dès août, dès lors pensez à solder les éventuelles cartes que vous auriez et ce avant les vacances d'été. Le prix du repas à charge des parents sera dès août de CHF 7,40, l'ASCOT ayant décidé de revoir le montant de son subventionnement de CHF 4,20 à CHF 3.- par repas. La valeur du repas et la qualité offerte restent inchangées (voir annexe A du règlement du restaurant scolaire).

Si votre enfant mange un pique-nique, vous avez le choix de bénéficier ou non du contrôle de présence au moyen de l'application MonPortail. Dans le premier cas, il convient de procéder à l'inscription de votre enfant. Cas échéant, les micro-ondes restent accessibles gratuitement comme actuellement.

Pour vos éventuelles questions concernant les repas et le restaurant scolaire, n'hésitez pas à nous écrire : info@ascots.ch.

SORTIE DE L'ECOLE

Après l'école, votre enfant a la possibilité de se rendre au **Centre des jeunes et de loisirs - la Baraka - à Commugny**. Destiné aux jeunes de la 7P à la 11S, il est ouvert du lundi au vendredi après l'école jusqu'à 19h00. Une inscription via le portail internet de l'AJET est nécessaire, mais la fréquentation est libre. Cela veut dire que votre enfant peut se rendre à la Baraka et en repartir comme il le souhaite, les jours où il le souhaite. Sur place il va être encadré par une équipe d'animateurs, mais ces derniers

ne vont pas contrôler les présences. Pour plus d'informations et pour inscrire votre enfant :
<https://ajet.ch/cjlt/>.

Dès août, nous ouvrons par ailleurs une nouvelle **structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS)** destinée aux 7P-8P, ouverte les lundis – mardis – jeudis et vendredis de la sortie de l'école à 18h30. Sur le site du Necker, l'APEMS sera une structure d'accueil collectif parascolaire, déclinaison des UAPE, d'une capacité de 18 enfants (ratio d'encadrement de 1 :18). Pour cette structure APEMS, la fréquentation est définie contractuellement, ce qui signifie que l'arrivée et le départ de votre enfant à l'horaire prévu sera contrôlé.

ATTENTION : L'inscription est nécessairement pour une année scolaire complète. Nous vous invitons à découvrir le règlement de cette structure afin de vous assurer que ce soit bien le type d'accueil que vous souhaitez pour votre enfant. Pour plus d'informations et pour inscrire votre enfant :
<https://ajet.ch/accueil-pour-enfants-en-milieu-scolaire-apems-7p-8p/>.

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 30 juillet 2021.

Nous restons également disponibles pour vous renseigner individuellement : info@ajet.ch .

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, Chers parents, nos meilleures salutations.

Véronique Breda



Présidente ASCOT

Stéphanie Emery



Présidente AJET

Copie :

- Membres des Comités de direction de l'ASCOT et de l'AJET
- Direction de l'Etablissement Primaire de Coppet - Terre Sainte